



RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER DU 04/04 AU 07/04/2016

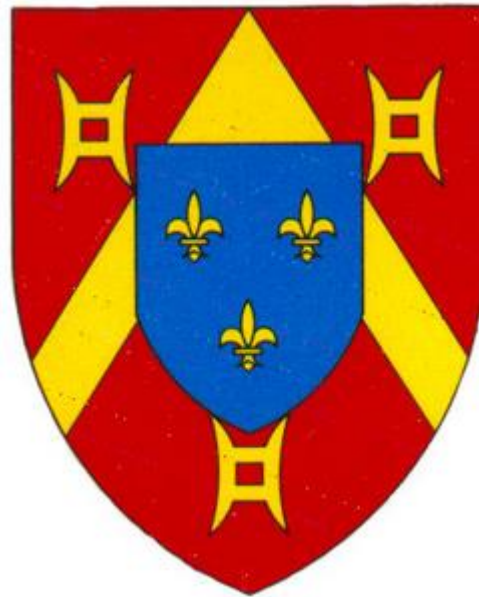


PROGRAMME DE LA REUNION

- **Informations concernant le Mesnil Saint Denis**
 - Le PLU
 - Le budget
 - La distribution des sacs jaunes et des sacs de déchets verts
 - Assises de la Ruralité
 - La Ferme de Beaurain
 - Voisins vigilants
 - La piscine
- **Informations / réponses concernant chaque Quartier**
- **Moment d'expression des Conseillers**



INFORMATIONS CONCERNANT *LE MESNIL SAINT DENIS*





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• Point d'étape sur le PLU

Tout d'abord, « UN TRES GRAND MERCI A TOUS LES CONSEILLERS DE QUARTIER QUI PARTICIPENT ACTIVEMENT A TOUTES LES REUNIONS SUR LE PLU ».

Mme Le Maire

OU EN SOMMES NOUS ?

- Le diagnostic est en cours de relecture, il sera mis en ligne dans 10 jours maximum.
- Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en Conseil Municipal le 28 janvier, certaines remarques ont été prises en compte et intégrées au document.
- Les OAP (Opérations d'Aménagement Programmées) ont été présentées dans leur ensemble lors de la réunion publique du 10 mars.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

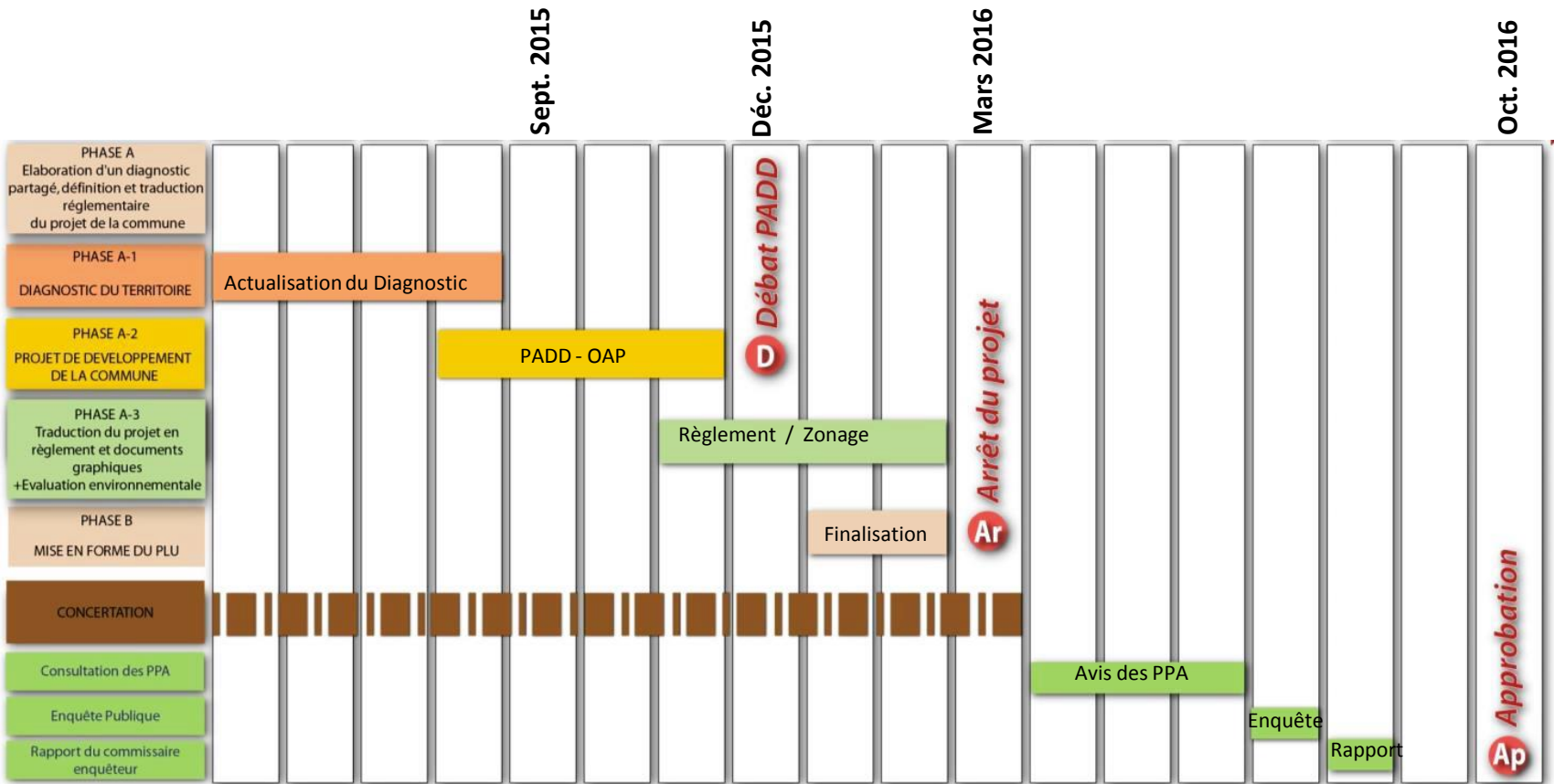
- **Point d'étape sur le PLU (Suite)**

- Le PADD et les OAP ont été présentées aux personnes publiques associées mercredi 23 mars.
 - Le travail de concertation ainsi que les options choisies par la commune ont été unanimement salués par les services présents dont la DDT (Direction Départementale des Territoires), ce qui est très encourageant pour la suite.
 - La réunion publique du 7 AVRIL fera le point d'étape.
 - Il reste le zonage et le règlement à finaliser. Normalement le calendrier est tenu et le dossier devrait être complet fin juin pour une enquête publique en septembre et une approbation fin 2016.
- LES DATES DES PROCHAINES REUNIONS SERONT FIXEES COURANT DE LA SEMAINE 13.**



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Point d'étape sur le PLU : rappel du calendrier



Légende

- Conseil Municipal
- Arrêt du projet
- Débat PADD
- Approbation



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Les choix budgétaires 2016 (1/5)**

- Dépenses et recettes peuvent s'équilibrer **SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS** en limitant les dépenses d'investissement à 600 000 € dont 280 000 € pour la voirie.
- Une réserve de 1 800 000 € (1 M€ du CEDOR + 800 000 € de CFH) est constituée pour l'autofinancement des grands projets à venir.
- Le prêt relais de 400 000 € pour l'achat de la propriété rue Emile Fontanier est remboursé en 2016 grâce à l'acquisition par l'EPF (Etablissement Public Foncier) suite à la convention passée en décembre 2015.
- Compte tenu des taux exceptionnellement bas, un emprunt de 400 000 € est proposé pour l'achat de la coulée verte qui interviendra en avril 2016.
- L'année 2016 est consacrée à la préparation des projets de la mandature (école du Bois du Fay – Accueil de loisirs (ALSH)...).



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• Les choix budgétaires 2016 (2/5)

LE CHOIX DE NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS COMMUNAUX EST UN CHOIX MOTIVÉ PAR PLUSIEURS FACTEURS :

- Le conseil départemental voit ses dotations diminuées de 90 % par l'Etat, alors que ses charges en matière sociale augmentent (RSA(Revenu de Solidarité Active), APA(Allocation Personnalisée d'Autonomie),...). Il se trouve dans l'obligation d'augmenter la part départementale de nos impôts fonciers de 63 %.

Complément d'information :

La taxe départementale passe de 7,58 à 12,58 % sur le montant de la base locative de chaque habitation. Cela représente une augmentation de 63 %. Pour faire un calcul exact, il faut que chacun reprenne sa feuille d'impôts fonciers de l'an dernier, applique d'abord une augmentation de 0,9% sur la base locative (augmentation qui relève d'une décision de l'Etat chaque année) et ensuite applique le taux de 12,58 %, le montant est donc variable d'un contribuable à l'autre.

- La majorité municipale ne souhaite pas alourdir les charges qui pèsent sur les ménages.

- Un point d'impôt sur la part communale génère environ 60 000 € de recette.

- Pour augmenter les recettes de 600 000 € et permettre des investissements plus importants, il faut augmenter les impôts de 9,8 % environ (nous sommes à 21,72 % pour la taxe d'habitation et 19,87 % pour la taxe foncier bâti).



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Les choix budgétaires 2016 (3/5)**

LES ÉCONOMIES RÉALISÉES AFIN DE NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS COMMUNAUX:

- Tous les postes de dépenses sont analysés et aucun engagement n'est signé sans validation de l'Adjoint en charge du secteur (ceci depuis plusieurs années déjà).
- La participation des communes au SIVOM (piscine et gymnase) est baissée de 100 000 € par commune.
- Afin de compenser en partie l'augmentation de la part départementale, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est diminuée de près de 2% (sans réduction du service).
- Les subventions aux associations ont été discutées avec leurs responsables et au global elles sont réduites de plus de 15%.
- Economies d'énergie : l'extinction de l'éclairage public va être testée sur tous les quartiers de la commune, seul l'éclairage du centre ville et de quelques voies principales sera maintenu. Les horaires sont en cours de réflexion.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Les choix budgétaires 2016 (4/5)**

UNE ETUDE DE LA CIRCULATION EN 2016 POUR REpondre A LA DEMANDE DES MESNILOIS:

- Une étude de circulation va être lancée en 2016 par la municipalité. Des comptages sur les voiries principales de la commune viendront éclairer la situation par des éléments concrets.
- Le cabinet mandaté pour cette mission devra également émettre des préconisations pour rendre difficile la circulation de transit.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Les choix budgétaires 2016 (5/5)**

ET DEMAIN?

- L'année 2016 sera consacrée à la préparation des dossiers importants de la mandature : rénovation et déplacement éventuel du groupe scolaire du Bois du Fay, rénovation complète des locaux de l'ALSH (Accueil de Loisirs Amstramgram),...
- Lors de l'élaboration du budget 2017, nous connaissons les montants d'investissement à prévoir et pourrons alors évaluer et expliquer aux Mesnilois pourquoi nous sommes amenés à augmenter la part communale des impôts locaux.
- Nous espérons également que les prélèvements de l'état sur les collectivités locales seront revus à la baisse afin de nous permettre un meilleur équilibre.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Distribution des sacs jaunes et des sacs de déchets verts**

CHANGEMENT DU MODE DE DISTRIBUTION

Suite aux remontées des Conseillers de Quartier, une nouvelle organisation de la distribution des sacs jaunes et des sacs de déchets verts a été mise en place pour s'adapter aux réels besoins des familles Mesniloises.

- Il n'y a plus de distribution en porte à porte.
- Il est désormais possible d'obtenir des sacs jaunes de contenance 100 Litres.
- Et de se voir attribuer un nombre de sacs végétaux en fonction de la taille de son terrain.

Un formulaire pour retirer les sacs est à télécharger sur le site internet de la ville ; il peut être également retiré sur place lors de la distribution :

LIEU: Mairie (Communs du Château) 01 Rue Henri HUSSON

DATES:

- Mercredi 6 Avril 2016
- Samedi 9 Avril 2016
- Mercredi 13 Avril 2016
- Samedi 16 Avril 2016

HORAIRE:

- De 9h00 à 12h00
- De 14h00 à 17h00



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Assises de la Ruralité**

Restitution des Assises de la Ruralité en présentation publique par le Conseil Départemental prévue le 15 avril 2016 à 20h30 à la Ferme du Manet à Montigny le Bretonneux.

Vous êtes tous invités...



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **La Ferme de Beaurain**

Un groupe d'étudiants de la Sorbonne dans le cadre d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR) a travaillé sur la ferme de BEURAIN sur trois projets de développements.

Ils ont présenté leurs travaux au Comité de pilotage Beaurain et aux Conseillers Municipaux présents le 17 Février 2016.

Les missions Agriculture, Economie, Patrimoine, Architecture et Environnement du PNR travaillent maintenant conjointement sur ces 3 approches.

La commune envisage de confier une mission à un étudiant dans le cadre d'un stage afin d'assurer le suivi du dossier.

Le comité de pilotage Beaurain se réunira prochainement avec le PNR pour étudier la faisabilité de ces projets.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Les Voisins Vigilants**

Au 3 Mars, sur l'ensemble des quartiers du Mesnil Saint Denis, un total de 98 habitants a fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants :

Quartier	T4 2015	T1 2016
Bois du Fay	12	13
Henriville	9	12
Rés. Du Château	17	35
Champmesnil	14	26
Hameaux	1	5
Bourg	7	7
Total	60	98





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• La piscine (1/2)

Il manque un maitre-nageur ce qui oblige à annuler des cours de piscines pour les classes à plus de 30 élèves alors même que c'est obligatoire dans le programme scolaire. Les enfants restent donc dans la cours d'école à la place. Ce n'est pas idéal. Est-il envisagé de remplacer le maitre-nageur pour éviter cela ? Maurepas ne peut-il pas dans le cadre de la convention nous mettre à disposition un maitre-nageur ?

ATTENTION, il y a une confusion :

1/ un maître nageur (MNS) blessé a été absent quelques mois. Néanmoins SEULS 2 COURS ont été annulés, les deux autres MNS ayant assuré les remplacements.

Toutefois, certains cours ont été annulés suite à des incidents techniques (pannes, eau souillée par des enfants malades,...).

2/ les normes d'encadrement lors des séances de piscine scolaire sont fixées par décret :

En maternelle : 1 enseignant + 2 adultes agréés (professionnels ou bénévoles),

En élémentaire : 1 enseignant + 1 adulte agréé + 1 encadrant supplémentaire si le groupe est supérieur à 30 élèves.

Cet encadrement est du seul ressort de l'Education Nationale. Il appartient aux enseignants de ne pas composer de groupes supérieurs à 30 élèves pour éviter toute problématique.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• La piscine (2/2)

Il manque un maitre-nageur ce qui oblige à annuler des cours de piscines pour les classes à plus de 30 élèves alors même que c'est obligatoire dans le programme scolaire. Les enfants restent donc dans la cours d'école à la place. Ce n'est pas idéal. Est-il envisagé de remplacer le maitre-nageur pour éviter cela ? Maurepas ne peut-il pas dans le cadre de la convention nous mettre à disposition un maitre-nageur ?

3/ En sus de cet encadrement, le SIVOM Le Mesnil/La Verrière assure la présence de 2 MNS pour chaque créneau de piscine scolaire : un est chargé de la surveillance et de la sécurité, un autre est chargé de l'enseignement (ce qui n'est pas obligatoire, mais c'est un confort choisi par les deux communes).

4/ Depuis la rentrée de septembre 2015, le bassin est partagé avec des classes de Coignièrès et Maurepas qui viennent avec leurs propres MNS et leurs propres encadrements, ceci n'a donc aucune incidence sur les créneaux piscine de nos écoles, mais c'est une source de revenus qui permettra de poursuivre les travaux d'aménagement extérieur de la piscine.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOURG*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● Circulation :

- Rue de la Croix au Beau (devant la clinique), il y a beaucoup de passage à certaines heures de la journée et la vitesse des véhicules est bien trop élevée. Quel moyen peut on mettre en œuvre pour ralentir la circulation ?

Le problème de la vitesse des véhicules n'est malheureusement pas limité à la rue de la Croix au Beau. C'est un souci majeur pour l'ensemble de la commune.

Hormis la répression généralisée, l'Adjoint au maire en charge de la circulation ne voit pas comment faire revenir les conducteurs à plus de civilité.

Rappel:

Une étude de circulation va être lancée en 2016 par la municipalité. Des comptages sur les voiries principales de la commune (dont Rodon et le Mousseau) viendront éclairer la situation par des éléments concrets.

Le cabinet mandaté pour cette mission devra également émettre des préconisations pour rendre difficile la circulation de transit.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● Circulation :

- **Est-ce que le rond-point de la clinique est un vrai rond-point ? (voir signalétique et autre règlement) ? Si cela est bien le cas, il faudrait faire en sorte que les véhicules franchissent correctement ce passage.**

Suite à une décision des Adjointes en charge de la circulation et des travaux, une signalisation verticale spécifique pour ce rond-point a été implantée.

Cela étant, les problèmes résultant des "libertés" prises par les conducteurs révèlent là encore un manque de civisme et le non respect du Code de la Route.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● Circulation :

- **A priori, le marquage de la place de parking pour handicapés derrière l'Eglise est effacé ou pas bien signalé. Pourrait-on intervenir ?**

L'ancien parking handicapé situé à gauche en entrant a été déplacé à droite. Il est donc normal que l'ancien emplacement soit effacé.

La place de parking réservée aux personnes handicapées a été transférée à droite en entrant pour des raisons de normes de largeur, deux largeurs de places de parkings ont dû être utilisées pour cette réalisation : une partie pour le parking handicapés et le reste pour l'élargissement des places voisines.

Pour éviter une utilisation abusive de l'espace libre, une croix de St André (barrière métallique) a été installée, ce qui permettra aux cyclistes d'y attacher leur vélo.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Ramassage des ordures :**

Est-ce qu'un rappel d'infos lors des changements d'habitudes (ramassage des ordures, date de distribution des sacs jaunes et déchets verts...) pourrait être fait ?

**Il y a eu une distribution en boîtes aux lettres pour le changement de mode de distribution des sacs ainsi qu'une information dans le bulletin municipal.
Par ailleurs, un panneau d'affichage a été posé à la déchetterie pour diffuser aussi ce genre d'informations.**



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Le Marché:**

Pourrait-on expérimenter des horaires différents pour le marché le jeudi du type 16H -20H pour qu'il y ait plus de fréquentation ? Beaucoup de couples travaillent, l'avantage de cet horaire serait de pouvoir aller au marché en rentrant à la maison le soir après avoir récupéré les enfants à l'école.

Cette question a été évoquée avec le poissonnier du marché. Il n'y est pas opposé, mais il faut pour cela qu'il trouve un créneau à nous accorder sans remettre en cause ses autres engagements.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

• **Défibrillateur:**

Où se trouve celui de la pharmacie du Bourg et serait-il possible d'avoir un plan de l'ensemble des défibrillateurs de la commune ?

Le défibrillateur implanté à la pharmacie du centre bourg avait été provisoirement retiré pour résolution d'un problème de fonctionnement.

Il a été remis en service récemment.

Les défibrillateurs sont implantés :

- ✓ au centre bourg (pharmacie)
- ✓ en mairie (accueil)
- ✓ à la piscine
- ✓ au stade Guy Lefébure (2 dont 1 mis en place par l'ASMD).



INFORMATIONS CONCERNANT *CHAMPMESNIL*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● PÉRISCOLAIRE :

Problème de communication depuis le début de la mise en place de l'état d'urgence. Les parents se sont retrouvés à la porte de l'école sans information en amont. De plus, il y a contradiction entre le mode de fonctionnement adopté et la notion de « non regroupement » car ouvrir à heure fixe la garderie provoque des attroupements.

En ce qui concerne Vigipirate : les informations ont été mises sur le site et affichées aux grilles des écoles (20/11/15 et 8/01/16) : on appelait à la plus grande vigilance et aux contrôles des accès à l'entrée et à la sortie des établissements, au maintien verrouillées de toutes les portes d'accès, à l'interdiction de la circulation dans les bâtiments, au non stationnement aux abords et les attroupements devaient être évités. Les horaires ont été modifiés avec l'IFAC afin de leur permettre de gérer les entrées et sorties (possibilités toutes les 1/2 heure). Puis au vu de la complexité de gestion et du mécontentement croissant des parents (certains escaladaient la grille), les horaires ont été assouplis et les grilles ouvertes en laissant l'IFAC gérer les entrées et sorties au niveau des bâtiments.

Toutefois les parents ne doivent pas circuler dans les locaux...



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Scolaire :**

Le problème de l'obscurité sur l'entrée de l'élémentaire Champmesnil est de nouveau soulevé.

L'éclairage de la cour au moment de la réclamation ne fonctionnait pas (horloge non réglée). Cela a été régularisé depuis.

La pose de phares LED en remplacement des anciens est en cours (commande passée). Nous verrons ensuite, si nécessaire, à installer de l'éclairage public supplémentaire (prévu au budget 2016).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Assises de la ruralité :**

Toutes les réunions ont-elles pu avoir lieu malgré l'état d'urgence et les mesures restrictives des regroupements de personnes ? La mairie (et les conseils de quartier) auront-ils les résultats des réunions avant la présentation publique ?

La restitution des Assises de la Ruralité en présentation publique par le Conseil Départemental est prévue le 15 avril à 20h30 à la Ferme du Manet à Montigny le Bretonneux.

Vous êtes tous invités...



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation :**

Le rond-point « train » de Champmesnil n'a toujours pas les panneaux indicateurs des communes voisines.

On peut se poser la question de l'utilité de la pose de tels panneaux dans la mesure où les deux seules communes à signaler sont La Verrière et Coignières (éventuellement la direction de la N 10). De plus, une signalisation directionnelle existant déjà au centre bourg, on ne peut pas "charger" chaque carrefour de l'ensemble des directions possibles.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● Circulation :

Remise en cause de l'utilité d'interdire le stationnement sur l'arrêt du bus de manière permanente, notamment le matin. Pourquoi ne pas avoir interdit seulement de 9h à 18H. De plus, a priori malgré l'arrêt de bus, certains bus « déchargent » les enfants côté rond-point « train »... ?

S'agissant de l'interdiction permanente sur l'arrêt de bus, il est à craindre que, l'incivilité l'emportant, on retrouve des voitures stationnées à cet endroit en dehors des périodes autorisées. L'interdiction permanente est le moyen le plus sûr d'éviter de tels débordements et elle évite les "décharges sauvages" d'écoliers par les parents sur cette zone dangereuse.

Par ailleurs, la capacité de stationnement aux alentours est largement suffisante. Pour ce qui concerne les arrêts de bus au rond-point, ceci va être surveillé et les prescriptions utiles rappelées, si nécessaire, aux conducteurs.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● **Circulation :**

Un point est fait sur le sondage organisé par Mlle Paulet, conseillère de quartier, à son initiative pour les habitants de sa rue (rue des francs compagnons). La proposition de base est de mettre la rue des Francs Compagnons en sens unique.
=> 30 réponses : 59% de non.

Alternatives proposées : Zone 30. Mettre un STOP.

Sens unique Commanderie vers Clinique et inverser les sens interdits existant au niveau de la clinique.

Les résultats du sondage (non organisé par la mairie) montrent le désaccord d'une majorité de riverains à la mise en œuvre d'un sens unique. L'extension de la zone 30 actuelle sur la rue de la Commanderie pourrait être envisagée. Par ailleurs, où serait implanté le STOP préconisé ?

L'inversion du sens unique de la clinique peut être étudiée mais il est à peu près certain que cette inversion constituera une déviation attractive pour les véhicules en provenance de Trappes par la RD 58 et se dirigeant vers La Verrière ou Coignières.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● **Circulation :**

Route de Versailles : trafic très important notamment mardi et jeudi. Suggestion de décaler la route dans le champ pour permettre un stationnement et donner de l'air aux riverains ?

Concernant le "décalage" de la route de Versailles dans le champ, cette mesure n'est pas envisageable pour plusieurs raisons :

- 1) Il s'agit d'une voie départementale dont le dévoiement est du ressort du Conseil départemental.**
- 2) Il est certain que celui-ci ne voudra pas financer ce genre d'opération et les finances communales ne pourraient pas en supporter le coût.**

Rappel:

Une étude de circulation va être lancée en 2016 par la municipalité. Des comptages sur les voiries principales de la commune (dont Rodon et le Mousseau) viendront éclairer la situation par des éléments concrets.

Le cabinet mandaté pour cette mission devra également émettre des préconisations pour rendre difficile la circulation de transit.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Propreté :**

Les poubelles du Gymnase débordent plus que régulièrement. Peut-être faut-il penser à augmenter leurs tailles ou la fréquence des ramassages ?

Un rappel va être fait au personnel du SIVOM de porter une attention particulière à cette question. Par ailleurs, nous travaillons avec le collège de Champagne pour la sensibilisation des collégiens au développement durable et notamment à la gestion des déchets (mais c'est un âge où on n'est pas toujours très réceptif...).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Propreté :**

La balayeuse a « disparu » rue du lac aux belles. Quelle est sa fréquence de passage et son planning ?

Maintenant que nous avons un peu de recul sur le balayage (les zones qui nécessitent des passages plus ou moins fréquents, etc.), une demande a été faite à la nouvelle Directrice des Services Techniques de prévoir assez vite une réunion avec les élus concernés et les chauffeurs de façon à mettre en place un planning clair et récurrent qui pourra être mis en ligne sur le site Internet, de façon à ce que tout le monde ait l'info (quand la balayeuse n'est pas devant chez vous c'est qu'elle travaille ailleurs...) et aussi que les riverains pensent à garer leur voiture ailleurs les jours de balayage.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Propreté :**

Poubelles du centre commercial Champmesnil : La copropriété menacerait de fermer le local poubelle si une solution n'est pas trouvée rapidement avec la Mairie.

Nous avons conscience du problème (qui ne date pas d'aujourd'hui).

Madame Le Maire a rencontré les commerçants.

Une concertation va être mise en place avec les diverses parties concernées pour trouver une solution.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Armoires électriques :**

**Problème concernant les armoires électriques ouvertes et simplement rafistolées avec du scotch, parfois même par les riverains eux mêmes.
Exemple : rue des Taillandiers ou de la louveterie.**

Cette question est vue avec la société qui entretient l'éclairage public et les services d'ERDF. Nous sommes sur la question.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Impôts :**

La question est posée de savoir s'il y aura ou non un impôt sur les cabanes de jardin d'une surface supérieure à 5M2.

Les appentis de jardin déclarés font aujourd'hui l'objet d'une taxation au-delà de 5m2.



INFORMATIONS CONCERNANT *LES RESIDENCES DU CHATEAU*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Voisins vigilants :**

Demande de retour sur les voisins vigilants : nombre d'inscrits, interventions....

Au 3 mars 2016, il y a 98 membres inscrits aux Voisins Vigilants (BOIS DU FAY = 13 - CHAMPMESNIL =26 - HAMEAUX = 5 - BOURG = 7 RESIDENCES DU CHATEAU = 35 - HENRIVILLE = 12).

Il apparaît que ce service est bien utilisé par les inscrits qui n'hésitent pas à signaler auprès du site tout ce qui paraît anormal.

Au niveau de la mairie, nous recevons quotidiennement un ou plusieurs messages du site, en compte rendu, nous avisant des signalements effectués.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **50 ans des résidences du château :**

Point sur l'organisation des 50 ans des Résidences Du Château qui doit intervenir dans quelques mois ?

La manifestation pour les 50 ans des Résidences du Château devrait se dérouler en automne au sein de notre Château Mairie.

Le format définitif de cette manifestation n'est pas encore connu.

Toute personne souhaitant apporter des pièces ou ses compétences concernant les maisons Levitt est priée de se manifester auprès de M. Cedric CHAUVIERRE Adjoint aux associations.



INFORMATIONS CONCERNANT *HENRIVILLE*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchetterie :**

Le prix du ramassage en porte à porte coute moins cher à la collectivité que l'enlèvement des bennes à la déchetterie car celles-ci ne sont pas compactées donc on en met moins dedans.

Sur la question du coût comparé de la collecte des déchets en porte à porte ou en déchetterie, ce n'est pas que le coût en porte à porte soit moins cher mais il est programmé et payé quoi qu'il arrive. Il faut donc effectivement prioriser le ramassage en porte à porte par rapport au dépôt à la déchetterie.

Même si cette information figure désormais dans le Guide pratique sur la déchetterie beaucoup de gens restent persuadés que parce qu'ils participent en venant eux-mêmes déposer leurs déchets en déchetterie cela coûte moins cher. Il ne faut pas hésiter à leur répéter que c'est faux.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

• Déchetterie :

D'où viennent les sacs qu'on nous donne ? Est-il possible de réaliser un panneau d'information d'affluence (comme à La Poste) pour inciter les usagers à venir à la déchetterie en heures creuses ? ...

Pour les sacs, la commune passe elle-même un appel d'offres avec deux lots différents, un pour les sacs jaunes, un pour les sacs déchets verts. Au moment du renouvellement du marché de collecte générale des déchets, nous avons mis en option la fourniture des sacs par le prestataire mais le prix qui était demandé par SEPUR (et par VEOLIA, candidat non retenu) était plus cher que ce que nous payons en faisant l'appel d'offres nous-mêmes. Par ailleurs, le fait de faire l'appel d'offres nous-mêmes nous donne aussi plus de liberté sur le type de sacs que nous choisissons. Actuellement, nous recevons moins de réclamations sur la qualité des sacs, donc a priori les sacs qui ont été choisis lors du dernier marché conviennent.

La suggestion sur la mise en place d'un tableau des heures d'affluence est notée (mais il ne faut pas se leurrer, le samedi restera chargé, comme à la poste malgré le tableau !).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

● **Piscine :**

Il manque un maitre-nageur ce qui oblige à annuler des cours de piscines pour les classes à plus de 30 élèves alors même que c'est obligatoire dans le programme scolaire. Les enfants restent donc dans la cours d'école à la place. Ce n'est pas idéal. Est-il envisagé de remplacer le maitre-nageur pour éviter cela ? Maurepas ne peut-il pas dans le cadre de la convention nous mettre à disposition un maitre-nageur ?

Voir « Informations concernant le Mesnil Saint Denis »



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Horaires de la Mairie :**

Le conseil de quartier pense toujours que ce serait pertinent de décaler les horaires d'ouverture et de fermeture du jeudi de 30 minutes (par exemple).

Les horaires ne sont pas facilement modifiables (obligation d'obtenir l'aval du Comité Technique Paritaire).

Il est préférable de mettre en ligne le maximum de services afin de faciliter l'obtention de documents par les administrés.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

• **Travaux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :**

La mise en sécurité des cheminements du Ramasse Loustic doit être complétée par le déplacement du passage piéton avenue de la Concorde et le marquage d'une bande blanche sur la voie pour bien repérer les priorités. Aujourd'hui, la traversée des enfants sur ce secteur est extrêmement dangereuse. En termes de mise en accessibilité, pourquoi le Ramasse Loustics de Champmesnil a été jugé plus prioritaire qu'un autre lieu ?

Les travaux sont aujourd'hui terminés. Aucune école n'a été privilégiée au détriment d'une autre. Les travaux avaient simplement commencé d'un côté de la ville et se sont terminés de l'autre....

Merci d'expliquer la problématique de l'avenue de la Concorde à M. Bernard CLAISSE Adjoint au Maire Travaux, Voirie, Réseaux.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Travaux de voirie :**

Pourquoi l'avenue de Bonnelles a-t-elle été refaite alors qu'il y a des rues qui sont en plus mauvais état qu'elle ne l'était ? Quelle est l'utilité du ralentisseur ?

Cette rue est celle qui mène au quartier du Bois du Fay et vers l'école du même quartier. Il y avait un affaissement très long sur cette avenue qu'il fallait reprendre. Elle est également très fréquentée. Le passage surélevé a été fait pour ralentir les véhicules qui circulaient à vitesse très importante sur cette ligne droite. Les refus de priorité des véhicules en provenance de l'avenue André Leclerc étaient également très nombreux. L'installation en pleine ligne droite de ce passage surélevé a donc permis de répondre à ces deux points.

Complément de réponse de M. Bernard CLAISSE :

« Je sais que certains " causent là dessus", compte tenu que Mme AUBERT habite en face. je peux vous assurer qu'initialement elle ne souhaitait pas que cette rue soit refaite.... J'ai du insister. Et il y a toujours un élu qui habite dans une rue où il y a des travaux.... s'il fallait exclure toutes ces rues nous n'en sortirions pas.... et il y a également des voisins qui sont concernés... ».



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Beurain :**

Pourquoi ne pas faire un centre équestre sur Beurain ? Ou pourquoi ne serait –il pas possible de donner ce complexe à un promoteur pour en faire de l'hôtellerie de charme qui pourrait répondre aux besoins des entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le Parc Naturel Régional (PNR) n'a-t-il pas de bonnes idées pour ce bâtiment ?

Le PNR lance un travail de réflexion sur le devenir de la Ferme de Beurain en partenariat avec la commune.

Différentes pistes seront explorées et les habitants seront associés lorsque les pistes les plus solides se dessineront. Un centre équestre n'est pas la meilleure solution, il y en a déjà beaucoup dans le secteur et leur équilibre financier est difficile à trouver. Quand à l'hôtellerie de charme, des contacts ont été pris mais les investissements sont trop importants.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Beaurain :**

Est-il possible d'avoir le travail des étudiants de l'Ecole de Nancy qui ont travaillé sur l'ensemble du Mesnil et entre autres sur Beaurain ?

Le travail des étudiants est assez décevant (ils ont totalement urbanisé Le Mesnil). La présentation prévue a été annulée afin de ne pas interférer avec le travail de concertation sur le PLU.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOIS DU FAY*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Circulation :**

Signalisation du sens unique avenue des tilleuls. Si la signalisation a été renforcée dans l'avenue, il subsiste le problème de l'allée des cottages qui débouche dans l'avenue des tilleuls qui ne fait pas mention du sens unique.

En accord avec Mr Bernard CLAISSE et Mr Daniel DOUX, l'implantation de la signalisation nécessaire sera effectuée.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Espaces verts :**

Allée de l'Angoulois : une partie des parcelles boisées appartient à la Municipalité. Or, elle n'est pas entretenue et des arbres, notamment des chênes sont proches des maisons. Un arbre est tombé récemment sur le demi-tour pompiers. Il y avait eu des travaux mais qui remontent à 1999. Il est nécessaire d'étêter certains arbres qui sont proches des maisons.

L'arbre qui était tombé a été dégagé par les services techniques.

Pour les parcelles appartenant à la commune sur le coteau du Pommeret, nous allons évaluer le travail et voir ce qui peut être fait par les services techniques (mise à terre des arbres morts, taille des branches basses...).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Dépôts sauvages :**

Chemin de Bellepanne : Signalement d'un cimetière de voitures empiétant sur le chemin et d'une déchetterie sauvage.

Les mesures utiles vont être prises pour remédier à cette situation.

A noter que la commune de Coignières, avec notre accord, a implanté des poteaux restreignant l'accès aux véhicules lourds (car la décharge se situe sur le territoire de Coignières). Cette mesure devrait éviter les décharges sauvages dont il est fait mention.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Incivilités :**

Incivilités avenue des Tilleuls suite à la monopolisation de stationnements par des riverains.

Tenue d'une réunion avec deux conseillères de quartier et mise en place du stationnement alterné, conformément à l'arrêté municipal en vigueur.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Vœux du Maire :**

**Demande d'information concernant l'invitation des conseillers de quartier
aux vœux du Maire ?**

Action réalisée en janvier 2016.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

• Cérémonie 1914-18 :

Serait-il possible de mettre sur le site de la mairie le témoignage des collégiens concernant les soldats de la guerre 1914-18 (cérémonie du 11/11/2015) ?

Il y a eu deux types d'interventions :

1. fiches individuelles militaires des soldats décédés - recherche et lecture par les Elus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
2. Recherche sur quelques soldats, dans les archives nationales - résultats lus par des collégiens de P. de Champagne.

Rappel:

Un article a été réalisé sur la cérémonie du 11/11/2015 dans le dernier bulletin municipal.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Foyer Sully:**

Peut-on en savoir plus sur les types de constructions prévues ? Quelles sont les normes retenues (énergie, normes BBC....).

Pour le moment nous n'avons que les grandes orientations.

Le Comité de Pilotage a émis la recommandation de réaliser un quartier exemplaire au niveau écologique et donc énergétique.

Dès que nous aurons des éléments présentables, une réunion publique sera organisée à destination des habitants.



INFORMATIONS CONCERNANT *LES HAMEAUX*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Communication suite aux attentats du 13 Novembre:**

Pourquoi ces tracts étaient-ils sur une simple feuille de papier blanc, neutre sans le logo de la Mairie ? Cela aurait donné une autre "dimension" au message. Pourquoi visiblement ce document n'a-t-il pas été distribué à tout le monde ?

Ce communiqué a été rédigé par Mme Le Maire en urgence pendant le week-end, et comme son souhait était de vous le transmettre en priorité, il a donc été envoyé en version « brute » .



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Assises de la ruralité:**

Est-il possible de mettre sur le site de la Mairie un lien vers celui des Assises, pour que ceux qui n'ont pu s'y rendre trouvent les informations?

Les informations (succinctes) se trouvent sur le site du Conseil Départemental.

Mme Le Maire va faire le nécessaire pour la mise en ligne.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Circulation:**

Concernant le Chemin des Laboureurs (question déjà posée lors d'un précédent conseil de quartier) il avait été donné un avis favorable pour mettre un "céder le passage" aux automobilistes venant de ce "chemin". Un nouveau courrier à été donné à l'attention de madame Le Maire sur ce sujet au cours de la réunion. Qu'en est-il de la décision et de la mise en place de ce céder le passage ?

En accord avec Mr CLAISSE et Mr DOUX, la signalisation ad-hoc sera implantée dans les meilleurs délais.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Circulation:**

Concernant la réponse faite à la question sur le sens unique évoqué pour la route de RODON, le : « NON ce n'est pas envisageable », ne convient pas à la majorité des conseillers présents.

Les conseillers souhaitent savoir pourquoi NON ? Et quelles sont les VRAIES solutions envisagées pour réduire le trafic et la vitesse sur cette route inadaptée à un tel flux ?

Une étude de circulation va être lancée en 2016 par la municipalité. Des comptages sur les voiries principales de la commune (dont Rodon et le Mousseau) viendront éclairer la situation par des éléments concrets.

Le cabinet mandaté pour cette mission devra également émettre des préconisations pour rendre difficile la circulation de transit.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Ramassage du verre:**

Quelle est la fréquence de passage pour vider ce dernier ? Qui décide du passage de l'entreprise ?

En principe, les conteneurs à verre sont vidés une fois par semaine le jeudi. SEPUR communique à la commune un bilan mensuel des vidages de ces conteneurs.

Or, les conteneurs des Hameaux (en face Fort Manoir au Mousseau et chemin des Laboureurs à Rodon) ne se remplissent pas très vite. Il est donc possible que le camion ne passe que tous les 15 jours.

Mais de toute façon, le contrat avec SEPUR spécifie qu'ils doivent intervenir sous 48h en cas de demande particulière. Donc si des habitants constatent qu'un conteneur est plein, il faut qu'ils appellent les Services Techniques à la mairie et ceux-ci demanderons à SEPUR de passer le vider (sans coût supplémentaire) même en dehors des jours de collecte habituels.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **La Ferme de Beaurain:**

Les habitants des Hameaux sont très motivés pour connaître l'évolution des réflexions du Comité de Pilotage afin de savoir si des projets sont en cours d'étude... Deux souhaits ressortent de la réflexion commune au cours de la réunion :

1/ Distribution dans un premier temps aux conseillers d'un plan de masse de la FERME de BEURAIN avec bâtiments et terrains autour disponibles afin de mieux visualiser l'ensemble, ainsi que toutes autres indications utiles.

2/ Organisation d'une visite du lieu avant la prochaine réunion de quartier en février par exemple... ?

Le Parc Naturel Régional (PNR) lance un travail de réflexion sur le devenir de la Ferme de Beaurain en partenariat avec la commune. Différentes pistes seront explorées et les habitants seront associés lorsque les pistes les plus solides se dessineront.

Un Comité de Pilotage au sein du Conseil Municipal a été désigné, il est l'interlocuteur privilégié du PNR dans ce dossier.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Circulations douces:**

Peu ou pas de solutions sont proposées aux habitants de ces quartiers et celui des HAMEAUX en particulier pour rejoindre le centre Bourg, les établissements scolaires, la Gare de la Verrière. Seul un chemin hasardeux et impraticable une partie de l'année est proposé aux cyclistes notamment aux enfants qui se rendent en classe. Ce dernier traversant un champ cultivé et sur lequel, les engins agricoles ne peuvent éviter de rouler endommageant celui-ci. Un autre revêtement pourrait, peut-être, être envisagé ? Hormis cet unique chemin, c'est la route de Chevreuse (RD13) qui doit être empruntée à des heures de très grande circulation sans pistes cyclables ! D'après certains Conseillers de Quartier, le financement de projet par le Conseil Général pourrait nous aider si nous invoquons l'aspect "d'intérêt Départemental" de ces voies de circulation douces en direction des groupes scolaires et de la gare de La Verrière.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

• Circulations douces:

Dans le cadre du PLU, une demande de l'Adjointe en charge de l'environnement a été faite pour que soient inscrites toutes les sentes en particulier au niveau des Hameaux et y compris certaines qui sont à ré ouvrir. Pour ce qui est de l'accès des habitants des Hameaux aux écoles, collège et gare, etc. notamment à vélo, il faut distinguer le cas de Rodon et le cas du Mousseau.

Pour Rodon, il y a deux problématiques :

1) Dans le cadre du PLU, un axe "liaison douce" majeur sera prévu sur la S12 desservant plusieurs équipements (école, collège, gymnase, stade, centre commercial, etc.). Cet axe viendra jusqu'en entrée de ville route de Versailles. La question qui se pose est celle de comment on rattrape cet axe à partir de Rodon --> soit en ré ouvrant la sente de la place des viviers (sachant que les riverains risquent de ne pas être d'accord...) soit en acquérant une bande de terrain permettant de faire une bande cyclable en parallèle de la route actuelle....

2) Accès par la rue Léon Bobin et la sente derrière la maison paroissiale. Il y a un problème actuellement lié à la fermeture de la sente (qui était utilisée par de nombreuses personnes pour rejoindre notamment les arrêts de bus route de Versailles, le collège etc.) à cause du chantier CFH. Cela devrait se terminer bientôt puisque le lotissement sera livré cet été.

Pour le Mousseau, la question d'un réaménagement de la sente en face de Fort Manoir se pose effectivement. Selon l'Adjointe en charge de l'environnement, il est peu probable que nous puissions avoir accès à des financements départementaux car ceux-ci sont réservés vraiment à des réseaux identifiés, pas à des opérations intra-communales ponctuelles. Une demande de renseignement va être prise auprès du PNR.



MOMENT D'EXPRESSION DES CONSEILLERS

- Questions, remarques sur le Mesnil Saint Denis.
- Questions, remarques sur votre Quartier.
- Idées, suggestions, demandes...

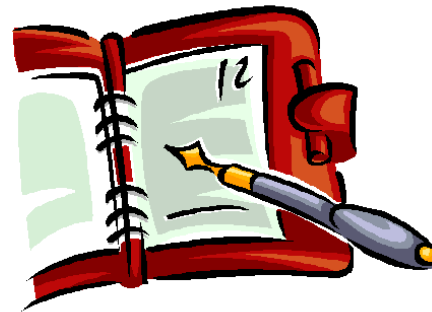


Maintenant,
c'est à vous





DATES DES FUTURES RÉUNIONS





DATES DE LA TENUE DES REUNIONS en 2016

- Semaine 14 (04 au 08 Avril 2016)
- **Semaine 26 (27 Juin au 29 juin 2016)**

Changement !

La réunion du Conseil de Champmesnil se déroulera Lundi 27 Juin à 21h00
La réunion du Conseil d'Henriville se déroulera Mercredi 29 Juin à 21h00
Les réunions des autres quartiers se dérouleront comme habituellement.

- **Semaine 46 (14 au 17 Novembre 2016)**



Merci!

